



**PROFESSEUR :**

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
Lesne Christelle	Aquarelles	128	ESST - 611102U21C1

**Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :**

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA &lt; 50%</u>	<u>Remarques</u>
Le seuil de réussite sera atteint si l'étudiant(e) peut présenter une aquarelle en utilisant au moins deux couleurs mises en valeur par le dégradé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la technique du lavis.</li> <li>- Utilisation de la technique humide sur humide</li> <li>- Transposition de l'échelle de valeurs par la couleur.</li> <li>- Mise en pratique de la perspective linéaire et chromatique .</li> <li>- Utilisation de la réserve de blanc</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lavis à une ou plusieurs couleurs (mélange optique )</li> <li>- Fondu et dégradé sur papier humide</li> <li>- 4 Valeurs minimum du plus clair au plus foncé</li> <li>- Profondeur par dessin ou chroma</li> <li>- Le blanc du papier crée la lumière</li> </ul>

**Décision du chargé de cours**

Réussite  Ajournement

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

	50	60	70	80	90	100	Remarques
■ L'harmonie des couleurs utilisées,							
■ Utilisation des effets spéciaux,							

■ La qualité artistique de l'œuvre réalisée							
---	--	--	--	--	--	--	--

Philippeville, :

TOTAL

**/100**

Signature du Professeur